

Diplôme National d'Entraîneur 1 VB (DNE1 VB)

Module 5 « Pédagogie avancée »

<p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur amateur. • Entraîneur en formation professionnelle. <p>Pré requis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 du DNE1 VB <p>Durée et lieu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 jours (20 heures) en présentiel • 20 heures en FEAD <p>Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.</p> <p>Moyens techniques nécessaires</p> <p>Gymnase avec terrain de volley-ball, et matériel spécifique (ballons, caddies, ...)</p> <p>Salle de réunion équipée projection.</p> <p>Disposer d'un ordinateur en présentiel.</p> <p>Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.</p> <p>Intervenants</p> <p>Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.</p> <p>Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.</p> <p>Contacts Référents</p> <p>Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92. nsauerbrey.dtn@ffvb.org</p> <p>Assistante de la Formation 01.58.42.22.25. secretariat.formation@ffvb.org</p>	<p>Objectifs pédagogiques</p> <p>Donner aux entraîneurs une nouvelle approche de la pédagogie centrée plus sur l'apprenant que sur l'activité volley-ball.</p> <p>Compétences visées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser les conditions de mise en place du processus de perfectionnement du joueur et de la joueuse. • Proposer des situations d'entraînement plus motivantes pour les apprenants et plus performantes. • Gagner en efficacité dans la conduite d'une situation d'entraînement non linéaire. • Être capable de conduire une séance d'entraînement en réagissant à ce qui se déroule sur le terrain à bon escient. <p>Modalités et délais d'accès</p> <p>Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.</p> <p>Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.</p> <p>Modalités pédagogiques</p> <p>La formation a une durée de 20 heures répartie sur 4 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley).</p> <p>Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.</p> <p>Modalités de positionnement</p> <p>Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.</p> <p>Modalités d'évaluation</p>
--	--

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :
isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :
para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 240€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO : 340€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :
11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

- Une épreuve écrite reposant sur l'évolution de sa propre méthode d'entraînement, en lien avec les concepts abordés lors du module.
- Le candidat doit rendre son épreuve dans un délai maximum de 10 jours.

Modalités de rattrapage

- Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.
- Cette épreuve consiste en une reproduction de l'épreuve initiale qui se déroulera dans un délai maximum de 1 mois suivant la notification du rattrapage.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné », "Rattrapage" sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====